



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Absence de représentation de la France au sein de l'APCOI

Question écrite n° 9527

Texte de la question

Mme Émeline K/Bidi attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'absence de représentation de la France au sein de l'Association des Parlements des États membres de la Commission de l'Océan indien (APCOI). En effet, alors que tous les États membres de la COI disposent de représentants parlementaires siégeant au parlement régional, la France ne compte aucun parlementaire actif dans cette instance. Cette absence de représentation soulève plusieurs questions quant à l'engagement et l'influence du pays dans les discussions et les décisions qui concernent la France dans l'Océan indien. La COI joue un rôle essentiel dans la coopération régionale, le développement durable et la promotion de la paix dans l'Océan indien. Il est donc crucial que la France qui compte deux départements français, la Réunion et Mayotte, soit représentée au sein de l'APCOI afin de défendre ses intérêts et participer activement aux projets régionaux. Elle lui demande donc de l'éclairer sur les raisons de cette situation et sur les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour remédier à cette absence de représentation. Elle lui demande également d'identifier les enjeux concernant la participation de la France à l'APCOI et de déterminer les moyens déployés pour renforcer la voix de la France au sein de ce parlement régional.

Données clés

Auteur : [Mme Émeline K/Bidi](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9527

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2025](#), page 7469